

LES INSCRIPTIONS S'EFFECTUENT SUR [CYCLADES](#)

- ▶ Relire attentivement la confirmation d'inscription et vérifier : les informations personnelles (date et lieu de naissance), les matières et options choisies, les dispenses, ...
- ▶ Apporter les modifications directement sur votre compte Cyclades en cas d'erreur **pendant** la période d'ouverture du registre d'inscription ;
- ▶ Dater et signer la confirmation d'inscription et la téléverser dans votre compte Cyclades

ATTENTION !!!

☞ **POUR TOUTE MODIFICATION EN DEHORS DE LA PERIODE D'INSCRIPTION VEUILLEZ INDIQUER EN ROUGE SUR LA CONFIRMATION LES INFORMATIONS A CORRIGER ET RENVOYER LA CONFIRMATION PAR MAIL**

Tout candidat	<input type="checkbox"/> Photocopie d'une pièce officielle d'identité <input type="checkbox"/> Si vous avez moins de 25 ans : certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) <input type="checkbox"/> Si vous avez moins de 18 ans au 31 décembre de l'année de l'examen, un document justifiant de : <ul style="list-style-type: none"> ○ votre durée d'enseignement dispensée par votre centre de formation ○ votre durée de formation en entreprise
BCP (seuls les candidats éliminés ou refusés à une session précédente peuvent se présenter en candidature individuelle)	<input type="checkbox"/> Photocopie de votre relevé de notes <u>si vous vous êtes déjà présenté à un examen du BCP</u>
Demande de dispense(s) ou de bénéfices de notes	<input type="checkbox"/> Photocopie de votre dernier relevé de notes <u>si vous sollicitez des bénéfices ou des reports de notes.</u> <input type="checkbox"/> Photocopie du diplôme de l'examen donnant droit à dispense(s), <u>si vous sollicitez des dispenses d'épreuves.</u> <input type="checkbox"/> <u>En CAP, pour une demande de dispense de l'épreuve de langue vivante, joindre en plus la photocopie du relevé de notes</u>
Épreuve d'EPS	<input type="checkbox"/> Les candidats autres que scolaires et apprentis peuvent choisir, au moment de l'inscription, d'être dispensés d'EPS. S'ils font le choix d'une inscription, toute absence non justifiée aux épreuves est éliminatoire.
Candidat présentant un handicap	- Copie du formulaire de demande d'aménagement d'épreuves (à télécharger sur le site www.ac-martinique.fr rubrique « Examens et concours », sous-rubrique « Aménagement d'épreuves »)
CAP Pâtissier	- Attestation d'expérience professionnelle OU attestation de stage (cf. modèle sur : www.ac-martinique.fr) - Contrat de travail OU convention de stage ☞ Les dossiers d'inscription doivent être transmis également sous format papier au Rectorat pour le Vendredi 10 Décembre au plus tard
Métiers du bâtiment (CAP – BCP – BP – MC)	- Attestation de formation en hauteur (cf : à télécharger sur le site de l'académie)
CAP AEPE CAP AEPE Ass. Maternelle	- Certificat médical - Les fiches d'activités et les attestations de stage sont à remettre ultérieurement (voir note d'information sur le site de l'académie) ☞ Les dossiers d'inscription doivent être transmis également sous format papier au Rectorat pour le Vendredi 10 Décembre au plus tard
Assistant(e) Maternel(le) (EP1A et EP3 du CAP AEPE)	- Copie de l'agrément d'assistant(e) maternel(le) - Attestation de l'employeur (cf : note d'information à télécharger sur le site de l'académie)
Pièces complémentaires demandées pour certaines spécialités	- Si vous êtes concerné, vous recevrez par courrier électronique un document vous précisant les pièces complémentaires à fournir.

Les **référentiels des examens** sont disponibles sur le site www.eduscol.education.fr (cliquez sur « Scolarité de l'élève », puis « diplômes professionnels »).

Pour toute question concernant les inscriptions, vous pouvez :

- Consulter le site www.ac-martinique.fr > Examens et diplômes > Examens de la voie professionnelle
- Contacts :

☞ **CAP/MC3 :**

Mail : bepcapmc3@ac-martinique.fr

Tel : 05 96 52 29 87 ou 05 96 52 25 81

☞ **BCP/BP/MC4 :**

Mail : bcpbpmc4@ac-martinique.fr

Tél : 05 96 52 25 75 ou 05 96 52 25 80